

## La gestion de l'absentéisme.

Selon le journal **Les Affaires, 500 000 personnes s'absentent du travail chaque année au Canada.** Entre 1997 et 2007, le taux d'absentéisme est passé de 7 jours par an par personne à 10 jours en 2007. De plus, selon un sondage CROP-ICRIH tenu en 2005, 15% des travailleurs québécois invoquent de fausses raisons pour justifier leur absence. On peut l'estimer à 9% du chiffre d'affaires !

Comment doit-on gérer l'absentéisme ? Avant de penser à enquêter sur vos employés, il y a tout un spectre de moyens à utiliser pour le prévenir. C'est lorsqu'on suspecte des abus qu'il convient de faire appel à une firme d'enquêteurs. C'est ici que la firme BCS investigation est susceptible de vous aider.

BCS investigation possède une **équipe expérimentée d'enquêteurs** émanant des secteurs publics et privées de façon à répondre aux différents besoins de la clientèle. Nos enquêteurs ont une formation accréditée par des institutions de formation reconnues. N'hésitez pas à communiquer avec nous.